

Notre mission est de mettre en œuvre les moyens adaptés au traitement des déchets produits sur notre territoire (76 communes) par la prévention, le tri, le recyclage, la valorisation et le compostage des déchets ménagers afin de réduire les quantités de déchets résiduels enfouis.

Dans ce cadre, le Syndicat Centre Hérault gère et exploite **l'Installation de Stockage de Déchets non Dangereux (ISDND)** de Soumont. Conscient de l'impact de ses activités, il attache une attention toute particulière au fait d'être moteur et exemplaire.

Le SCH a d'ailleurs **développé et breveté une technologie unique et innovante de traitement des concentrats et boues sur le site du Mas d'Arnaud.**

Désireux de devenir un territoire économe en ressources, le Syndicat Centre Hérault a défini sa stratégie zéro gaspillage, zéro déchet à horizon 2030. Il tient compte des objectifs ambitieux fixés par les lois LTECV et AGEC* et en matière de valorisation (65 %) et de réduction de l'enfouissement (- 50 %) ainsi que de leur déclinaison dans le projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets adopté en Novembre 2019.

Il est particulièrement impacté par le dimensionnement des installations de traitement au niveau régional, et projette de prolonger la vie du site d'enfouissement en utilisant les capacités du casier en cours d'exploitation. **En respectant les nouveaux objectifs, l'ISDND du Mas d'Arnaud aurait la capacité d'accueillir les déchets résiduels du territoire jusqu'en 2031.**

Le SCH adopte donc une réorientation politique forte qui intègre l'analyse des risques stratégiques par ailleurs prévue **dans les versions 2015 de la norme ISO 14 000 : 2015**





Syndicat Centre Hérault

La politique environnementale du Syndicat Centre Hérault

pour la gestion et l'exploitation de l'ISDND du Mas d'Arnaud

Page 2

Si le Syndicat Centre Hérault est investi depuis 2008 dans une certification ISO 14001, il doit prendre en compte les évolutions récentes pour adapter ses objectifs afin de :

- Considérer le respect de l'environnement comme l'une de ses préoccupations principales,
- Prendre les mesures nécessaires pour éviter toute forme de pollution,
- Rester un modèle et un précurseur dans sa stratégie de réduction et de valorisation des déchets
- Prolonger la vie du site en gardant une exemplarité afin d'exploiter au mieux l'ensemble des capacités disponibles. Finalisation du dossier d'autorisation d'exploitation pour 9 ans de plus pour limiter le coût d'élimination des déchets du territoire.
- Vu les nouvelles lois en vigueur et le passage de la TGAP de 25 euros à 65 euros la tonne enfouie dans les 4 ans à venir, lancement d'études avec les 3 communautés de communes : une étude visant à réduire la production de déchets par habitant de plus de 200 kg/an/hab à 120 kg/an/hab d'ici la fin du mandat, et une étude de reprise des schémas de collecte pour améliorer le tri et les déchets enfouis.
- Etudier les solutions d'avenir en prenant en compte les enjeux environnementaux (quantités, transport...) avec notamment les solutions de pré-traitement des déchets résiduels
- Inciter les partenaires et en particulier les communautés de communes, à préserver l'environnement et s'inscrire dans les objectifs de la stratégie TZDZG
- Améliorer les conditions de travail de ses agents
- Améliorer encore le dialogue autour de prolongation du site avec l'aide du bureau d'étude pour la médiation

L'implication de nos agents, fournisseurs et partenaires contribuent au bon déroulement de la démarche en participant directement à l'atteinte de nos objectifs.

Le Responsable QSE du Syndicat Centre Hérault gère, surveille, évalue et coordonne le système de management environnemental. Ce système a su notamment s'adapter en prenant en compte les nouvelles exigences de la version 2015 de la norme ISO 14001.

La Direction s'engage à respecter cette politique en allouant les moyens nécessaires pour assurer la performance de son Système de Management Environnemental.



Le 2 février 2022,
le Président du Syndicat Centre Hérault,
Olivier Bernardi